

H Rendement 35 - Code ISIN FR0013281797

Annexe complémentaire de présentation du support

En cas de choix d'investissement sur des unités de compte représentées par les titres de créances complexes non garantis en capital et soumises au double risque de crédit ou de défaut de NATIXIS et de Natixis Structured Issuance SA.

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU SUPPORT

1. PRESENTATION SUCCINCTE

Dénomination	H Rendement 35				
Emetteur	Natixis Structured Issuance SA				
Forme juridique	Titre de créance complexe de Droit Français				
Code ISIN	FR0013281797				
Garant de la formule	NATIXIS S.A				
Montant Nominal de l'émission	30.000.000 EUR				
Devise	EUR				
Investissement minimal devant être réalisé par l'Investisseur	1.000 EUR				
Valeur nominale d'une coupure du Titre de Créance (la « Valeur Nominale »)	1.000 EUR				
Sous-jacent (ci-après l'« Indice »)	L'Euro iSTOXX® 70 Equal Weight Decrement 5% (Code Bloomberg : ISX70D5). L'indice Euro iSTOXX® 70 EWD5 (Equal Weight Decrement 5%) est un nouvel indice de la gamme STOXX lancé le 29 avril 2016, qui est composé des 70 plus grandes capitalisations boursières de la zone euro. Sa composition est revue à une fréquence trimestrielle (cf. composition actuelle ci-dessous). Il s'agit des 70 plus grandes capitalisations boursières composant l'indice Euro STOXX (Ticker : SXXE), indice représentatif des grandes et moyennes capitalisations boursières de la zone euro. Ces 70 valeurs sont équipondérées, ce qui signifie que chacune d'entre elles représente un poids identique dans le calcul de l'indice, sans impact lié à la capitalisation boursière. L'Indice est calculé de la façon suivante : en ajoutant tous les dividendes nets (versés par l'indice au fil de l'eau tout le long de la vie du produit) puis en soustrayant 5 % par an.				
Prix d'Emission	100% de la valeur nominale au 20 octobre 2017				
Période de souscription	Du 20 octobre 2017 au 28 décembre 2017				
Date d'Emission	20 octobre 2017				
Date de constatation initiale	29 décembre 2017				
Dates de constatation trimestrielles	31 décembre 2018; 29 mars 2019; 1 juillet 2019; 30 septembre 2019; 30 décembre 2019; 30 mars 2020; 29 juin 2020; 29 septembre 2020; 29 décembre 2020; 29 mars 2021; 29 juin 2021; 29 septembre 2021; 29 décembre 2021; 29 mars 2022; 29 juin 2022; 29 septembre 2022; 29 décembre 2022; 29 mars 2023; 29 juin 2023; 29 septembre 2023; 29 décembre 2023; 2 avril 2024; 1 juillet 2024; 30 septembre 2024; 30 décembre 2024; 31 mars 2025; 30 juin 2025; 29 septembre 2025; 29 décembre 2025; 30 mars 2026; 29 juin 2026; 29 septembre 2026; 29 décembre 2026; 30 mars 2027; 29 juin 2027; 29 septembre 2027.				
Dates de remboursement automatique anticipé	7 janvier 2019; 5 avril 2019; 8 juillet 2019; 7 octobre 2019; 6 janvier 2020; 6 avril 2020; 6 juillet 2020; 6 octobre 2020; 5 janvier 2021; 6 avril 2021; 6 juillet 2021; 6 octobre 2021; 5 janvier 2022; 5 avril 2022; 6 juillet 2022; 6 octobre 2022; 5 janvier 2023; 5 avril 2023; 6 juillet 2023; 6 octobre 2023; 5 janvier 2024; 9 avril 2024; 8 juillet 2024; 7 octobre 2024; 6 janvier 2025; 7 avril 2025; 7 juillet 2025; 6 octobre 2025; 5 janvier 2026; 7 avril 2026; 6 juillet 2026; 6 octobre 2026; 5 janvier 2027; 6 avril 2027; 6 juillet 2027; 6 octobre 2027.				
Date de constatation finale	29 décembre 2027				
Date d'échéance	5 janvier 2028				
Lieu de cotation	Bourse de Luxembourg				
Droit applicable	Droit français				
Durée de l'investissement	10 ans maximum				
Documentation Juridique	Le Prospectus de Base et les Conditions Définitives de l'émission des présents Instruments Financiers en date du 18 octobre 2017 sont disponibles sur les sites de la Bourse de Luxembourg (www.bourse.lu), de Natixis (www.equitysolutions.natixis.com) et de l'AMF (www.amf-france.org).				

Concernant les modalités en cas de remboursement anticipé ou à l'échéance, le capital acquis sera automatiquement versé sans frais sur le fonds en euros du contrat si celui-ci n'en a qu'un ou sur l'Actif Général de Suravenir ou Suravenir Rendement si le contrat dispose de plusieurs fonds en euros ou sur le fonds monétaire Pro-Federal Liquidités (FR0000970816) du contrat ou sur tout autre fonds présentant les mêmes caractéristiques si le contrat ne dispose pas de fonds en euros.

2. INFORMATIONS CONCERNANT LES PLACEMENTS ET LA GESTION

Objectifs et politique d'investissement

Le 29 décembre 2017, on observe le niveau de clôture de l'indice Euro iSTOXX® 70 Equal Weight Decrement 5 % (dividendes nets réinvestis, diminué d'un montant forfaitaire de 5 % par an) et on le retient comme son niveau initial.

Mécanisme de remboursement automatique anticipé trimestriel (à l'issue de l'année 1)

À L'ISSUE DE L'ANNÉE 1, PUIS TOUS LES TRIMESTRES JUSQU'AU 29 SEPTEMBRE 2027

À l'issue de l'année 1, puis à une date de constatation trimestrielle⁽¹⁾, dès que le niveau de l'indice Euro iSTOXX® 70 Equal Weight Decrement 5 % est en hausse de 5 % ou plus par rapport au niveau initial, un mécanisme de remboursement automatique anticipé est activé et l'investisseur reçoit⁽²⁾, à la date de remboursement anticipé correspondante :

Capital investi + 2,5% par trimestre écoulé depuis la date de constatation initiale (soit 10% par an) (soit un Taux de Rendement Annuel brut⁽²⁾ maximum de 9,72 %)

En cas d'absence d'activation de ce mécanisme, H Rendement 35 se poursuivra jusqu'à l'échéance du trimestre 40.

Mécanisme de remboursement à l'échéance

À L'ISSUE DU TRIMESTRE 40 (ANNÉE 10)

À la date de constatation finale⁽¹⁾, si le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'a pas été activé précédemment, on observe le niveau de l'indice Euro iSTOXX® 70 Equal Weight Decrement 5 % (dividendes nets réinvestis, diminué d'un montant forfaitaire de 5 % par an) par rapport à son niveau initial.

Le montant de remboursement final de H Rendement 35 est retenu suivant 3 scénarios. L'investisseur reçoit⁽²⁾, le 5 janvier 2028 :

Scénario défavorable :

Si le niveau final de l'Indice est en baisse de plus de 30 % par rapport à son niveau initial :

Capital Investi x Valeur finale de l'indice⁽³⁾ PERTE EN CAPITAL

égale à l'intégralité de la baisse de l'Indice (minimum de 30 %), augmentée des frais liés au cadre d'investissement Dans cette hypothèse, le produit se comporte comme un placement actions classique

Scénario intermédiaire :

Si le niveau final de l'Indice est compris entre une baisse de 30 % (inclus) et une hausse de 5 % (exclu) par rapport à son niveau initial :

Capital Investi Remboursement du capital à l'échéance⁽²⁾ BLOCAGE DU CAPITAL PENDANT 10 ANS SANS RÉMUNÉRATION

• Scénario favorable :

Si le niveau final de l'Indice est en hausse de 5 % ou plus par rapport au niveau initial :

Capital investi + 2,5% par trimestre écoulé depuis la date de constatation initiale soit 100% (Soit un Taux de Rendement Annuel brut (2) de 7,16 %)

L'indexation peut être totale à la baisse mais ne l'est jamais à la hausse puisque le gain est plafonné.

Le montant de remboursement final de H Rendement 35 est retenu suivant 3 scénarios. L'investisseur reçoit, le 5 janvier 2028 : La perte en capital serait totale dans le cas le plus défavorable où la performance de l'indice Euro iSTOXX® 70 Equal Weight Decrement 5 % (dividendes nets réinvestis, diminué d'un montant forfaitaire de 5 % par an) serait inférieure à +5 % par rapport à son niveau initial à l'issue des trimestres 4 à 39 et aurait un niveau nul à l'issue du trimestre 40 (date de constatation finale). La perte en capital pourrait être également totale en cas de défaut de paiement ou faillite de l'Émetteur et en cas de faillite ou défaut de paiement ou mise en résolution du Garant de la formule.

(1) Veuillez-vous référer au tableau récapitulant les principales caractéristiques financières en première page pour le détail des dates.

(3) Exprimée en pourcentage de la valeur initiale de l'Indice constatée à sa date d'évaluation initiale (le 29 décembre 2017).

⁽²⁾ Hors commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance vie, de capitalisation ou au compte titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables et sauf défaut de l'Émetteur et défaut, faillite et mise en résolution du Garant.

Profil de risque et de rendement

Les investisseurs sont invités à lire attentivement la section "Facteurs de Risques" du Prospectus. Ces risques sont notamment :

- Risque découlant de la nature du produit : En cas de revente avant la date d'échéance ou, selon le cas, avant la date de remboursement anticipé, il est impossible de mesurer a priori le gain ou la perte possibles, le prix de vente dépendant alors des paramètres de marché du jour. La perte, notamment, peut être partielle ou totale.
- Risque de crédit: L'investisseur est exposé à l'éventualité d'une faillite ou d'un défaut de paiement de l'Émetteur et au risque de faillite ou défaut de paiement ou mise en résolution du Garant de la formule (qui induit un risque sur le remboursement) et à une dégradation de la qualité de crédit de l'Émetteur et à un risque de défaut, de faillite et de mise en résolution du Garant de la formule (qui induit un risque de baisse sur la valeur de marché du produit en cours de vie).
- Risque sur le montant de remboursement : Ce montant dépend de la performance de l'indice Euro iSTOXX® 70 Equal Weight Decrement 5 % (dividendes nets réinvestis en retranchant un prélèvement forfaitaire de 5 % par an).
- Risque sur le prix de marché: La valorisation du produit en cours de vie peut connaître d'importantes fluctuations, en raison de l'évolution, non seulement du niveau de l'Indice, mais aussi notamment de sa volatilité et des taux d'intérêt.
- Risque de liquidité : Certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du titre, voire rendre ce titre totalement illiquide.

Garantie ou protection équivalente

H Rendement 35 présente un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.

Il est également rappelé que cet investissement implique l'indisponibilité des sommes placées dans la mesure où, l'arbitrage ou le rachat anticipé du produit, réalisé sur demande de l'investisseur avant l'échéance, ne bénéficie d'aucune protection du capital et peut être exécuté à un cours nettement inférieur à sa valeur nominale.

INFORMATIONS SUR LES FRAIS*

La commission pourra atteindre un montant moyen annuel d'un maximum de 1 % TTC du nominal des titres effectivement placés ; cette commission sera payée sur la durée de vie des titres. Le paiement de la commission, incluse dans le prix d'achat, pourra être réalisé en une seule fois à l'émission des titres. Les détails de cette commission sont disponibles sur demande effectuée auprès du distributeur.

AVERTISSEMENT

L'attention de l'Investisseur est attirée sur le fait qu'une sortie du Titre de Créance à d'autres dates que les dates prévues contractuellement, notamment suite à un arbitrage, un rachat total ou partiel sur son contrat, un décès ou à une conversion en rente, s'effectuera à un prix qui dépendra des paramètres de marché ce jour-là et qui pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule annoncée. L'Investisseur prend donc un risque de perte en capital non mesurable a priori s'il réalise son investissement avant la Date de Remboursement Final.

SURAVENIR ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur. La valeur des unités de compte reflète la valeur d'actifs sous-jacents. Elle n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

DECLARATION DU SOUSCRIPTEUR

Je soussigné(e)	(Prénom NOM),
adhérent / souscripteur au contrat	(Nom du contrat)
numéro	(Numéro du contrat),

reconnais avoir :

- reçu et pris connaissance des caractéristiques principales et de la documentation commerciale du support d'investissement H Rendement 35 - Code ISIN FR0013281797, que je choisis aujourd'hui comme support en unité de compte dans le cadre de mon contrat d'assurance-vie ou de capitalisation.
- été pleinement informé des caractéristiques du support d'investissement et compte tenu de mes connaissances et expériences en matière financière, avoir parfaitement compris :
 - o la nature du support et les risques y afférents,
 - les mécanismes compris dans la formule de calcul pour déterminer la réalisation d'un gain ou d'une perte du support en fonction d'un scénario de marché,
 - o l'absence de garantie en capital tant en cours de vie du support qu'à sa date d'échéance.
- pris connaissance que Hedios Patrimoine percevra, en tant que concepteur et distributeur, une rémunération annuelle moyenne (calculée sur la base de la durée de vie des Titres) dont le montant maximum est égal à 1 % TTC du montant des Titres effectivement distribués.

QUESTIONNAIRE

Pour s'en assurer, vous êtes invité(e) à répondre au questionnaire ci-après :

□ Vrai	□ Faux
□ Vrai	□ Faux
	□ Vrai □ Vrai □ Vrai □ Vrai

Fait à	,	le	/	· /	

 $\mbox{\ensuremath{\ast}}$: hors prélèvements sociaux, fiscalité et frais liés au contrat (cf. conditions contractuelles).

SURAVENIR: Siège social: 232, rue Général Paulet – BP 103 – 29802 BREST CEDEX 9. Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 440 000 000 €. Société mixte régie par le code des assurances. SIREN 330 033 127 RCS BREST. SURAVENIR est une société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (61 rue Taitbout - 75436 Paris cedex 9).

Signature de l'adhérent /du souscripteur, précédée de la mention « lu et approuvé »